

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
98	97	79

PRÉSENTS	65
POUVOIRS Suppléants	8
POUVOIRS Titulaires	6
ABSENTS	18

Vote Pour :	79
Vote Contre :	0
Abstention :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DE COMMUNAUTE SÉANCE DU LUNDI 12 FEVRIER 2018

Date de la Convocation

6 FEVRIER 2018

Date d'Affichage

7 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit et le douze Février à 18h00, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre de ressources à Técou, sous la présidence de Monsieur Pascal NEEL, 1^{er} Vice Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno De BOISSESON, Michel DESMARS, John DODDS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Bernard FERRET, Claude FITA, Vivian GUISCHET, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALEZ, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Max GUIPAUD, Marie-Hélène HAMELLE, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Pascal NEEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA, Guy PEYRE, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Francis RUFFEL, Claude SOULIES, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Pierre VERDIER,

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Christophe GOURMANEL à Marie-Pierre HULOT, Christophe HERIN à Jean-Claude MAUREL, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Serge LAZARO à Marie-Pierre VIDAL, Richard MARTINEZ à Daniel MARCHESI, Annick PIEUX à Guy LEGROS, François VERGNES à Roger POURCEL,

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs Marie-Françoise BONELLO à Jean BATAILLOU, Danièle BOROT à Paul BOZZO, Christian JEANJEAN à Bernard AUDARD, Louisa KAOUANE à Claude FITA, Martine SOUQUET à Pierre TRANIER, Gilles TURLAN à Olivier DAMEZ,

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Françoise BARTHES, Paul SALVADOR, Alain BREST

Absents : Mesdames et Messieurs Dominique BOYER, Caroline BREUILLARD, Christophe CAUSSE, Claude GENIEY, Christelle HARDY, Alain LAPORTE, Jean-Paul LALANDE, Patrick MONTELS, Stéphanie NELATON, Guy PENDARIES, Francis PRADIER, Marie-Odile RIBOUD, Serge ROUQUETTE, Jean-Pierre ROUSSEAU, Alain SORIANO,

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N° 19_2018

ACTES : 1-1-2

OBJET DE LA DELIBERATION : 4- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR 8 COMMUNES DU TERRITOIRE (BEAUVAIS-SUR-TESCOU, LA SAUZIÈRE-SAINT-JEAN, MONTDURAUSSE, MONTGAILLARD, MONTVALEN, SAINT-URCISSE, SALVAGNAC, ET TAURIAC)

Exposé des motifs

Le marché de service de collecte des déchets ménagers et assimilés sur les communes de Beauvais-sur-Tescou, La Sauzière Saint-Jean, Montdurausse, Montgaillard, Montvalen, Saint-

Urcisse, Salvagnac et Tauriac arrive à expiration le 31/03/2018. Cette prestation est actuellement assurée par SITA-SUEZ.

Une consultation en procédure formalisée (appel d'offres ouvert) s'est déroulée du 27 décembre 2017 au 01 février 2018. La durée du marché est fixée à 21 mois à compter du 01 avril 2018.

Le marché est composé de deux lots :

Lot 1 : Prestation de collecte des déchets résiduels et recyclables

Tranche ferme : Prestation de collecte des déchets résiduels et recyclables

Tranche optionnelle : Comptage des conteneurs à la levée

Lot 2 : Prestation de collecte du verre

2 offres ont été réceptionnées pour le lot 1 ; 3 offres ont été réceptionnées pour le lot 2.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 05 février 2018 propose au vu de l'analyse, d'attribuer le marché :

- Lot 1 - Prestation de collecte des déchets résiduels et recyclables

à la SOCIETE SUEZ - 31830 PLAISANCE DU TOUCH pour les montants suivants :

Tranche ferme : 225 097 € HT

Tranche optionnelle : 4 338,25 € HT

- Lot 2 - Prestation de collecte du verre aux Etablissements CARCANO - 81160 SAINT-JUERY pour un montant de 43 € HT la tonne.

Le Conseil de communauté,

Oui cet exposé,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération et notamment leur article 6.1.6 relatif à la compétence obligatoire en matière de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,

Vu la consultation du 27 décembre 2017 au 01 février 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'offres réunie le 05 février 2018,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** l'attribution des marchés de collecte des déchets ménagers et assimilés sur huit communes aux prestataires comme suit :

. Lot 1 - Prestation de collecte des déchets résiduels et recyclables

à la SOCIETE SUEZ - 31830 PLAISANCE DU TOUCH pour les montants suivants :

Tranche ferme : 225 097 € HT

Tranche optionnelle : 4 338,25 € HT

. Lot 2 - Prestation de collecte du verre aux Etablissements CARCANO - 81160 SAINT-JUERY pour un montant de 43 € HT la tonne

- **autorise** le Président à signer tous documents liés à sa mise en œuvre.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le.....

- et publication du.....

Le.....

Le Président,

Pour extrait conforme,

Fait les jours, mois, ans, susdits,

Pour le Président,

Par Délégation

Pascal NEEL

1^{er} Vice-Président

